



Communiqué de presse

Paris, 25 novembre 2022

Succès du plan d'actionnariat salarié 2022 du Groupe AXA

AXA a finalisé avec succès son offre d'actionnariat salarié « Shareplan 2022 », augmentation de capital réservée à ses collaborateurs tant en France qu'à l'international, lancé en août 2022.

Près de 21 000 collaborateurs issus de 37 pays, représentant près de 19 % de l'effectif salarié concerné, ont souscrit à Shareplan 2022, leur permettant d'investir dans des actions AXA à des conditions préférentielles.

La souscription totale s'élève à près de 297 millions d'euros correspondant à l'émission de près de 14 millions d'actions nouvelles¹ (0,6 % des actions composant le capital d'AXA) et portant à 2 350 254 451 le nombre d'actions composant le capital d'AXA au 25 novembre 2022.

Au terme de l'opération de cette année, les collaborateurs d'AXA détiennent 4,2 % de son capital et 5,8 % de ses droits de vote.

« Shareplan 2022 a représenté une nouvelle offre d'actionnariat salarié réussie pour AXA. Cette opération témoigne de l'engagement et de la confiance des collaborateurs et symbolise l'importance de l'actionnariat-salarié chez AXA, un levier puissant pour aligner nos équipes avec notre stratégie et les associer au développement sur le long terme et à la création de valeur du Groupe », a commenté **Helen Browne**, Directrice juridique d'AXA et représentante des salariés actionnaires au Conseil d'administration d'AXA.

¹ Les actions nouvelles ont été souscrites au prix de 19,15 euros pour l'offre classique et de 22,16 euros pour l'offre garantie plus. Afin d'éliminer l'effet dilutif de l'offre Shareplan 2022, AXA procédera, sous réserve de l'obtention de l'autorisation réglementaire requise, à une annulation du même nombre d'actions, conformément à son programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 avril 2022.



À PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 149 000 collaborateurs au service de 95 millions de clients dans 50 pays. En 2021, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 99,9 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 6,8 milliards d'euros. Au 31 décembre 2021, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 051 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, l'*American Depositary Share* (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le *Dow Jones Sustainability Index* (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (axa.com).

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR axa.com

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations investisseurs : +33.1.40.75.48.42

an.u.venkataraman@axa.com
mikaël.malaganne@axa.com
remi.dousteysier@axa.com
anna.alemaskina@axa.com
michael.safi@axa.com

Relations actionnaires individuels : +33.1.40.75.48.43

Relations presse : +33.1.40.75.46.74

julien.parot@axa.com
alexiana.cirier@axa.com
baptiste.denis@axa.com

Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :

axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements

Notations sociétales du Groupe AXA :

axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques

AVERTISSEMENT

Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières. L'offre sera réalisée uniquement dans les pays où toutes les procédures d'enregistrements et/ou les notifications requises et/ou la préparation d'un prospectus auront été effectuées et les autorisations ou exemptions auront été obtenues, et les procédures requises en matière de consultation ou d'information des représentants du personnel auront été complétées.

Le présent communiqué n'est pas destiné, et des copies de celui-ci ne devraient donc pas être envoyées, dans les pays dans lesquels un tel prospectus n'aurait pas été approuvé ou une telle exemption ne serait pas disponible ou dans lesquels toutes les procédures d'enregistrement, notification, consultation et/ou information requises n'auraient pas encore été effectuées ou les autorisations ou exemptions n'auraient pas été obtenues.

Concernant les États-Unis d'Amérique en particulier, les titres mentionnés dans ce communiqué de presse n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du U.S. Securities Act de 1933 (le « Securities Act ») et ne peuvent ni être offerts ni cédés aux États-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au Securities Act. AXA n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre, en totalité ou en partie, aux États-Unis, ni de faire appel public à l'épargne aux États-Unis. Les titres seront proposés uniquement dans le cadre d'opérations bénéficiant d'une exemption d'enregistrement.

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer à la Partie 5 « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document d'Enregistrement Universel du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.